



**Construire son projet de vie à domicile :
s'aider des retours d'expérience des pairs
et des professionnels**

Mardi 13 janvier 2026



www.paralysiecerebralefrance.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clichy, 13 janvier 2026.

La Fédération Paralysie Cérébrale France lance, ce jour, sur sa chaîne YouTube, un nouveau concept d'émission de débats intitulé : « Les causeries de la Fédération Paralysie Cérébrale France ». La première émission a pour thème : « Construire son projet de vie à domicile : s'aider des retours d'expérience des pairs et des professionnels ». Il s'agit, pour celles et ceux, qui aspirent à une vie autonome à domicile de disposer, grâce à ce programme et à cette émission, de conseils et de retours d'expériences de pairs dans l'acquisition des compétences et réflexes, la gestion des risques, les ressources financières, matérielles et humaines et enfin, l'affirmation de soi, de sa liberté et de sa citoyenneté.

Cette nouvelle émission, animée par Mme Emmanuelle DAL'SECCO, journaliste, a pour ambition, sur un thème précis, de faire dialoguer des personnes en situation de handicap (ou celles et ceux qui participent à leur accompagnement : familles ou professionnels du secteur médico-social), en partageant leurs expériences et leurs compétences au bénéfice de leurs pairs.

Cette première émission réunit un plateau de grande qualité :

- M. Gautier RICHARD, 30 ans, intervenant expert d'usages (diplômé de l'Académie des experts d'usages) et habitant dans un logement autonome à Reims (Association d'Aide aux IMC du Nord et de l'Est),
- M. Romain THIERRY, 34 ans, intervenant expert d'usages sur le thème : « Habitat et handicap » (diplômé de l'Académie des experts d'usages), habitant dans un logement autonome au Mans et accompagné par un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (ADIMC de la Sarthe),
- M. Abderamane ATOUSSI, 46 ans, habitant en logement d'apprentissage à Lyon (Odynéo),
- Mme Laurence POIRIER-MARLOT, cheffe de service du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) renforcé intégrant l'Académie de la vie à domicile (Odynéo).

« Cette émission, sur un format d'une heure, va permettre aux personnes en situation de handicap qui aspirent à vivre à leur domicile de bénéficier de retours d'expériences, de conseils et de points de vigilance sur la façon dont on chemine et on oriente son projet. » indique Jean-Luc LOUBET, président de la Fédération Paralysie Cérébrale France.

L'émission est organisée en six thèmes :

- Le déclic : pourquoi vouloir vivre chez soi ?
- L'expérimentation : tester, essayer et se rassurer,
- Les apprentissages nécessaires pour la vie autonome,
- Construire l'entourage : aides humaines, soins et réseau,
- Avantages, limites et alternatives : une autonomie qui se construit,
- Les conseils que vous auriez aimé recevoir.

« L'ambition de la Fédération est de produire une ou deux émissions par an et ainsi de constituer une vidéothèque, sur sa chaîne YouTube, à disposition des personnes et des familles pour approfondir et progresser ensemble sur un thème précis. » ajoute Jean-Luc LOUBET.

« Le thème de la deuxième émission devrait être orienté autour du développement de l'expertise d'usages. L'expertise d'usages est une expertise du quotidien fondée notamment sur des expériences, des compétences et des savoir-faire liés à une pratique ou un usage (équipements, infrastructures, services publics, ...). Il s'agit d'un outil de participation et de progrès dans la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap pour aller vers une société pleinement inclusive et la réalisation de soi. La Fédération Paralysie Cérébrale France a été précurseure dans ce domaine avec le développement de l'Académie des experts d'usages. » conclut Jean-Luc LOUBET.

Pour visionner le programme : <https://youtu.be/sDR6jGsWvbo>

Contact presse : Agence ETYCOM - Aelya NOIRET - a.noiret@etycom.fr - 06 52 03 13 47

La Fédération Paralysie Cérébrale France a vocation à représenter toutes les personnes avec une paralysie cérébrale ou avec un handicap à prédominance motrice.

La Fédération Paralysie Cérébrale France fédère différents types d'acteurs représentatifs de l'économie sociale et solidaire (associations, mutuelles, fondations, ...), situés tant en métropole que dans les territoires ultra-marins, gestionnaires ou non-gestionnaires de dispositifs médico-sociaux, couvrant plus de la moitié des départements français.

Ces acteurs gèrent plus 450 M€ de budget de fonctionnement / investissement et emploient près de 6 200 collaborateurs (ETP).

Le réseau fédéral accompagne, chaque jour, près de 11 000 personnes (enfants, adolescents et adultes) à travers 250 établissements et services médico-sociaux et de nombreux habitats inclusifs. Il s'agit au total d'une « force militante » de quelques 30 000 personnes (proches-aidants et professionnels), mobilisée en soutien des personnes avec paralysie cérébrale.

Membre du comité exécutif de Collectif Handicaps, du conseil de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), la Fédération Paralysie Cérébrale France est un acteur national de premier plan ayant pour mission de participer à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques liées au handicap à toutes les étapes de la vie : petite enfance, scolarisation, formation professionnelle, emploi, habitat, prévention et offre de soins, offre médico-sociale, soutien à la recherche, participation des personnes... C'est notamment dans ce cadre que celle-ci a développé une Académie des experts d'usages.

www.paralysiecerberefrance.fr